

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
  
COMMUNE DE SELONCOURT  
  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20210413-13</b>	<b><u>Séance du 13 avril 2021 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt-et-un</b> du mois d'avril le <b>treize</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 14 avril 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 06 avril 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents ()</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE AT 741**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de déclasser du domaine public dans le domaine privé communal la parcelle suivante :

- AT 741 de 32 m<sup>2</sup> située rue des Chalets : cession à Monsieur BRESADOLA Franco 5 rue des Chalets

La Commission Urbanisme, réunie le 25 mars 2021, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à / par...

- Accepte l'intégration de la parcelle citée ci-dessus dans le domaine privé communal.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 13 avril 2021

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**